

Séance du Grand Conseil

Mardi 13 mars 2018

de 9 h.30 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

*Le point 3 sera traité à 14 heures.*

*Présentation aux député-e-s du rapport n°44 d'audit de la Cour des comptes de 12h15 à 13h45 à la salle du Bicentenaire.*

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	Communications  (YR)			
	2.	Dépôts  Interpellations : (18_INT_136) Thierry Dubois, (18_INT_137) Florence Gross, (18_INT_138) Jean Tschopp, (18_INT_139) Andreas Wüthrich.  Motions : (18_MOT_024) Claire Richard, (18_MOT_025) Vassilis Venizelos, (18_MOT_027) Christelle Luisier Brodard, (18_MOT_026) Graziella Schaller, (17_MOT_028) Rebecca Joly.  Initiative : (18_INI_002) Jean-Michel Dolivo.  Postulats : (18_POS_041) Jean-François Chapuisat, (18_POS_040) Carole Schelker.			
TRAITE	3.	(18_HQU_MAR) Heure des questions orales du mois de mars 2018, à 14 heures	GC		
RENV-CE	4.	(18_INT_134) Interpellation Vincent Keller - Affaire Lonza en Valais : quelles sont les implications vaudoises ? (Pas de développement)			
RENV-CE	5.	(18_INT_135) Interpellation Christian van Singer - Quelles mesures supplémentaires compte prendre le Conseil d'Etat pour activer la rénovation énergétique des bâtiments locatifs dans le canton ? (Pas de développement)			
RENV-CE	6.	(18_INT_127) Interpellation Alexandre Rydlo et consorts - Echange Automatique de Renseignements - Dénonciation fiscale spontanée - Synchronisation avec l'Accord sur la fiscalité de l'épargne avec l'UE - Comment l'Etat de Vaud tirera-t-il profit des renseignements qui lui seront transmis dès cette année (Développement)			

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-CE	7.	(18_INT_128) Interpellation Valérie Schwaar - Cure d'amaigrissement annoncée chez CFF Cargo, quelles conséquences pour le canton de Vaud et quelle vision cantonale ? (Développement)			
RENV-CE	8.	(18_INT_129) Interpellation Jean-Michel Dolivo et consorts au nom du groupe Ensemble à Gauche - Les contribuables vaudois sont-ils tous égaux devant l'impôt ? (Développement)			
RENV-CE	9.	(18_INT_130) Interpellation Christine Chevalley - Quelle réponse à la motion "Compensation des pertes fiscales sur les impôts sur les personnes morales pour les communes en 2017-2018" ? (Motion Wyssa) (Développement)			
RENV-CE	10.	(18_INT_131) Interpellation Valérie Induni et consorts - Retards dans les taxations fiscales, quels risques et quels moyens engager pour les éviter ! (Développement)			
RENV-CE	11.	(18_INT_132) Interpellation Vassilis Venizelos et consort - A quelle sauce l'Etat gère-t-il sa LADE ? (Développement)			
RENV-CE	12.	(18_INT_133) Interpellation Léonore Porchet - Des bétailières vaudoises vachement glauques ! (Développement)			
RENV-COM	13.	(18_MOT_022) Motion Grégory Devaud et consorts au nom du groupe PLR - Domiciliation fiscale de conseillers d'Etat (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures)  Cosignée par au moins vingt député-e-s, la motion est renvoyée directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			

## Séance du Grand Conseil

Mardi 13 mars 2018

de 9 h.30 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-COM	14.	(18_MOT_023) Motion Christian van Singer et consorts - Fixer un plafond à la déduction par les travailleurs salariés à titre de frais de transport du domicile au lieu de travail (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures)  Cosignée par au moins vingt député-e-s, la motion est renvoyée directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			
RENV-COM	15.	(18_POS_037) Postulat Catherine Labouchère et consorts - Ecole de pharmacie Genève-Lausanne (EPGL) : bilan et suites de la période transitoire (Développement et demande de prise en considération immédiate)  Une demande de renvoi en commission présentée par Mme la Conseillère d'Etat Cesla Amarelle est acceptée par la postulante. Cosigné par au moins vingt député-e-s, le postulat est donc renvoyé directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			
TRAITE	16.	(GC 048) Demande de grâce B.H.  Bulletins délivrés : 133 Bulletins rentrés : 133 Bulletins nuls : 1 Bulletins valables : 132 La demande de grâce de B.H est refusée par 47 oui, 83 non et 2 abstentions.	GC	Croci Torti N.	

## Séance du Grand Conseil

Mardi 13 mars 2018

de 9 h.30 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	17.	<p>(383) Exposé des motifs et projet de décret autorisant le Conseil d'Etat à ratifier, au nom de l'Etat de Vaud, la modification du Concordat du 24 mars 2005 sur l'exécution de la détention pénale des personnes mineures des cantons romands (et partiellement du Tessin) adoptée par la Conférence latine des chefs des départements de justice et police le 26 mars 2015. (1er débat)</p> <p>(1er débat) : entrée en matière acceptée à l'unanimité. Art. 1 accepté à l'unanimité. Art. 2 accepté à l'unanimité. Fin du 1er débat.</p> <p>Une demande de 2e débat immédiat est acceptée par (majorité des ¾ requise) 105 oui, 3 non et 5 abstentions.</p> <p>(2e débat) : Art. 1 et 2 acceptés. Fin du 2e débat.</p> <p>En vote final, le projet de décret est adopté à l'unanimité.</p>	DIS.	Blanc M.	
TRAITE	18.	<p>(GC 049) Demande de grâce M.R.</p> <p>(1er vote : Vote sur le principe de la grâce)            Bulletins délivrés : 137            Bulletins rentrés : 137            Bulletins nuls : 1            Bulletins valables : 136            Le principe de la grâce est accepté par 81 oui et 55 non.</p> <p>(2ème vote : Vote sur l'étendue de la grâce)            Bulletins délivrés : 140            Bulletins rentrés : 140            Bulletins nuls : 2            Bulletins valables : 138            Les conclusions du rapport de la majorité de la commission (grâce partielle par la remise d'une partie de la peine à hauteur de 18 mois de M.R.) sont adoptées par 79 oui, 55 non et 4 abstentions.</p>	GC	Germain P. (Majorité), Epars O. (Minorité)	

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA+M	19.	<p>(43) Préavis du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur l'initiative Jacques-André Haury et consorts au nom de la Commission de haute surveillance du Tribunal cantonal - Modification de la loi sur la haute surveillance du Tribunal cantonal (LHSTC) visant à adapter le calendrier du travail parlementaire y relatif (15_INI_011) et Exposé des motifs et Projet de loi modifiant la loi du 8 mars 2011 sur la haute surveillance du Tribunal cantonal (1er débat)</p> <p>(1er débat) : entrée en matière acceptée à l'unanimité. Art. 11 (titre), amdt de forme de la commission accepté à l'unanimité. Art. 11 amendé accepté à l'unanimité. Art. 12 accepté à l'unanimité. Fin du 1er débat. Une demande de 2e débat immédiat est acceptée par (majorité des <math>\frac{3}{4}</math> requise) 98 oui, 3 non et 5 abstentions. (2e débat) : Art. 11 et 12 acceptés. Fin du 2e débat. En vote final, le projet de loi est adopté à une large majorité avec quelques abstentions.</p>	DIS.	Blanc M.	
TRAITE	20.	<p>(GC 050) Demande de grâce G.M.</p> <p>Bulletins délivrés : 139 Bulletins rentrés : 139 Bulletins nuls : 0 Bulletins valables : 139 Les conclusions du rapport de la commission (refus de la grâce de G.M.) sont adoptées par 127 oui et 12 non.</p>	GC	Guignard P.	
OA	21.	<p>(22) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit-cadre de CHF 20 millions pour financer les subventions cantonales en faveur d'entreprises d'améliorations foncières agricoles pour les années 2017 à 2019 (1er débat)</p> <p>(1er débat) : entrée en matière acceptée à l'unanimité. Art. 1 à 3 acceptés à l'unanimité. Fin du 1er débat. Une demande de 2e débat immédiat est acceptée par (majorité des <math>\frac{3}{4}</math> requise) 113 oui, 2 non et 4 abstentions. (2e débat) : Art. 1 à 3 acceptés. Fin du 2e débat. En vote final à la majorité absolue, le projet de décret est adopté à l'unanimité.</p>	DEIS.	Démétriadès A.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 13 mars 2018

de 9 h.30 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	22.	(36) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Yves Ravenel et consorts - Crédit-cadre des améliorations foncières : un montant en conformité avec la loi  Les conclusions du rapport de la commission (acceptation du rapport) sont adoptées à l'unanimité.	DEIS.	Démétriadès A.	
RENV-CE	23.	(17_PET_001) Pétition en faveur de la famille K.  Les conclusions du rapport de la commission (prise en considération totale de la pétition et son renvoi au Conseil d'Etat) sont adoptées par 75 oui, 57 non et 5 abstentions. Au vote nominal, le précédent résultat est confirmé par 78 oui, 60 non et 2 abstentions.	DEIS	Radice J.L.	

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	24.	<p>(323) Exposé des motifs et projets de lois modifiant</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la partie aménagement du territoire (art. 1 à 79) de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions du 4 décembre 1985 (LATC)</li> <li>- la loi sur les impôts directs cantonaux du 4 juillet 2000</li> <li>- la loi forestière du 8 mai 2012</li> <li>- la loi sur les routes du 10 décembre 1991</li> </ul> <p>et</p> <p>Rapports du Conseil d'Etat au Grand Conseil</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- sur le postulat de la Commission de gestion suite au refus par le Grand Conseil de la seconde réponse du Conseil d'Etat à la 2e observation présentée dans le cadre du Département de l'économie (DEC) intitulée Lenteurs administratives au Service du développement territorial</li> <li>- sur le postulat Vassilis Venizelos et consorts - Pour une simplification des procédures relatives aux plans directeurs régionaux</li> <li>- sur le postulat Régis Courdesse et consorts pour supprimer toute trace du Plan de quartier de compétence municipale de la législation vaudoise</li> <li>- sur le postulat Fabienne Freymond Cantone et consorts concernant la dynamisation de la construction de logements</li> <li>- Il n'y a pas que l'initiative de l'ASLOCA ou le contre-projet du Conseil d'Etat qui peuvent faire avancer les choses</li> <li>- sur le postulat Stéphane Rezso et consorts - Quand trop de taxes tuent les taxes ou pour que la LAT ne pénalise pas les communes</li> </ul> <p>et</p> <p>Réponses du Conseil d'Etat au Grand Conseil</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- à l'interpellation Anne Baehler Bech - Disponibilité des terrains constructibles : quelles applications de l'article 15a alinéa 2 LAT ?</li> <li>- à l'interpellation Stéphane Rezso et consorts - Le Monopoly : le futur jeu de la LAT ?</li> <li>- à la question Alexandre Rydlo - Qui contrôle la mise à jour régulière des Plans directeurs communaux ? (Suite des débats) (1er débat)</li> </ul> <p>(1er débat) Loi sur les impôts directs cantonaux : Art. 70 accepté et 2 acceptés sans discussion. Fin du 1er débat. Loi forestière : Art. 21 et 2 acceptés sans discussion. Fin du 1er débat. Loi sur les routes : Art. 9,13 et 2 acceptés sans discussion. Fin du 1er débat.</p>	DTE.	Richard C. (Majorité), Labouchère C. (Minorité), Schwaar V. (Minorité)	

## Séance du Grand Conseil

Mardi 13 mars 2018

de 9 h.30 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
REF	25.	(17_PET_070) Pétition pour la renaturation du ruisseau « Le Flon de Carrouge » à Servion  Les conclusions du rapport de la commission (classement de la pétition) sont adoptées par 94 oui et 21 abstentions.	DTE	Ruch D.	
OA	26.	(15) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit d'investissement de CHF 1'766'000.- destiné à financer l'élaboration du Plan régional d'évacuation des eaux (PREE) de la Chamberonne (1er débat)  (1er débat) : entrée en matière acceptée à l'unanimité. Art. 1 à 3 acceptés à l'unanimité sans discussion. Fin du 1er débat. Une demande de 2e débat immédiat est acceptée par (majorité des ¾ requise) 97 oui, 2 non et 6 abstentions. (2e débat) : Art. 1 à 3 acceptés. Fin du 2e débat. En vote final, le projet de décret est adopté à l'unanimité.	DTE.	Chollet J.L.	
OA	27.	(26) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit-cadre de CHF 7'263'000.- destiné à financier la part cantonale aux frais d'ouvrages de protection contre les dangers naturels et aux frais d'infrastructures nécessaires à la gestion des forêts protectrices (1er débat)  (1er débat) : entrée en matière acceptée à l'unanimité. Art. 1 à 3 acceptés à l'unanimité. Fin du 1er débat. Une demande de 2e débat immédiat est acceptée par (majorité des ¾ requise) 104 oui, 2 non et 6 abstentions. (2e débat) : Art. 1 à 3 acceptés. Fin du 2e débat. En vote final à la majorité absolue, le projet de décret est adopté à l'unanimité.	DTE.	Chollet J.L.	



**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	28.	(33) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit d'ouvrage de CHF 17'700'000.- pour financer les travaux de requalification de la RC 601 entre le carrefour des Croisettes et le Chalet-à-Gobet, sur les communes d'Epalinges et de Lausanne. (1er débat)  (1er débat) : entrée en matière acceptée à l'unanimité. Art. 1 à 3 acceptés à l'unanimité. Fin du 1er débat. Une demande de 2e débat immédiat est acceptée par (majorité des ¾ requise) 83 oui, 7 non et 5 abstentions. (2e débat) : Art. 1 à 3 acceptés. Fin du 2e débat. En vote final à la majorité absolue, le projet de décret est adopté à l'unanimité.	DIRH.	Thuillard J.F.	
RENV-CE	29.	(17_MOT_107) Motion Philippe Modoux et consorts - Subvention pour les routes cantonales en traversée de localité : que tout l'argent promis aille aux communes !  Les conclusions du rapport de la commission (prise en considération de la motion et renvoi au Conseil d'Etat) sont adoptées à l'unanimité.	DIRH	Thuillard J.F.	
RENV-CE	30.	(16_POS_218) Postulat Alexandre Rydlo et consorts - Pour une extension de l'infrastructure et de l'offre du M1  Les conclusions du rapport de la commission (prise en considération partielle du postulat et renvoi au Conseil d'Etat) sont adoptées à l'unanimité	DIRH	Thuillard J.F.	
REF	31.	(16_POS_220) Postulat José Durussel et consorts - Sécurité routière pour toutes les régions en toute saison  Les conclusions du rapport de la commission (classement du postulat) sont adoptées à la majorité et plusieurs abstentions.	DIRH	Thuillard J.F.	

## Séance du Grand Conseil

Mardi 13 mars 2018

de 9 h.30 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RET	32.	(17_POS_241) Postulat Céline Ehrwein Nihan et consorts - Quelle vision pour le développement de la mobilité au pied du Jura ?  Après discussion en séance de commission, la postulante décide de retirer son postulat.	DIRH, DTE	Freymond Cantone F.	
REF	33.	(16_PET_058) Pétition : Sauvons la forêt du Flon. Rampe Vigie-Gonin, non merci.  Les conclusions du rapport de la commission (classement de la pétition) sont adoptées par 99 oui, 15 non et 6 abstentions.	DIRH	Cardinaux F.	
RENV-T	34.	(335) Préavis du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur l'Initiative législative Marc-Olivier Buffat et consorts concernant la diversité des médias - Indépendance radio et télévision	DIRH	Jaccoud J.	20/03/2018
RENV-T	35.	(17_POS_238) Postulat Valérie Induni et consorts - Pour un vrai soutien à la presse et aux médias	DIRH, DEIS	Jaccoud J.	20/03/2018
RENV-T	36.	(25) Programme de législature 2017-2022 du Conseil d'Etat	DIRH	Bolay G.P. (Majorité), Dolivo J.M. (Minorité)	20/03/2018

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :